



L'exigence d'une signature numérique

Par Charmille

Bonjour et merci d'exister !

Je suis confrontée par l'Inpi pour une cessation d'entreprise à une signature numérique et ne suis pas compétente , j'ai demandé un formulaire papier pour signer de ma main, ce qui n'est soit disant plus possible.

Quels sont mes droits ?

merci d'avance